



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale de février 2018

Projet PARC NATURE ET CULTURE - Précisions sur le financement

Un grand MERCI aux quelques 80 personnes qui ont participé à la soirée d'information et de consultation, le 22 janvier dernier, sur les projets à l'étude : le déménagement de la bibliothèque et de l'aménagement du PARC NATURE ET CULTURE sur la propriété achetée par la Municipalité de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

Suite aux informations qui ont circulées au sujet du coût de 800 000 \$ pour l'aménagement éventuel du projet de PARC NATURE ET CULTURE, le Conseil municipal réitère les trois conditions essentielles concernant le financement de ce projet :

- 1) **Il n'y aura pas de règlement d'emprunt pour financer ce projet.** Même s'il s'agit d'une infrastructure municipale qui durerait plusieurs dizaines d'années, nous n'avons pas l'intention d'endetter les contribuables actuels et ceux des générations à venir pour ce type de projet, contrairement à l'eau potable et aux autres services de première nécessité.
- 2) **Il devra avoir au moins 80% de subventions gouvernementales** pour que nous donnions notre aval à ce projet. Des démarches sont en cours auprès de plusieurs ministères, dont le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère du Tourisme, afin d'obtenir des aides substantielles, indispensables pour le démarrage de ce projet. Sans ces contributions, le projet sera « mis sur la glace » pour l'instant.
- 3) **Il devra y avoir une rentabilité annuelle des activités** pour assurer l'autonomie financière récurrente du Parc. La construction, incluse dans les coûts du projet, d'un lieu de prestation artistique trois saisons, à l'architecture unique au Québec, dont le type n'est pas encore décidé (kiosque-agera-préau), génèrera des revenus suffisants pour l'entretien du Parc...et même plus.

Soyez assurés que votre Conseil municipal est très soucieux de faire de ce projet non pas un « boulet » pour les contribuables que nous sommes, mais plutôt une façon d'améliorer notre qualité de vie, tout en assurant la pérennité de notre industrie touristique pour plusieurs années à venir.

Tel qu'annoncé, nous mettrons sur pied, au cours des prochaines semaines, un « Comité aviseur », dont le nom, le mandat et la composition sont à l'étude présentement, afin de nous assurer que des représentants de la population nous accompagnent dans cette démarche.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'évolution de ce projet. Merci.

Robert Gauthier, maire

Appel de candidatures - Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.)

Vous êtes une personne dynamique, objective et intéressée à traiter et faire des recommandations au conseil municipal concernant les dossiers d'urbanisme et de réglementation? La Municipalité offre une troisième place en tant que résident pour siéger au sein du C.C.U. Si vous êtes intéressé à soumettre votre candidature, veuillez transmettre une lettre d'intention, par écrit, à la Maison du citoyen d'ici le 28 février prochain ou par courriel adressé à : direction@st-elie-de-caxton.ca. Prenez note que si vous avez déjà déposé votre candidature pour l'appel de candidatures de décembre 2017, vous n'avez à la resoumettre à nouveau puisqu'elle a été conservée. Merci. Manon Shallow, directrice générale et secrétaire-trésorière

Gagnante promotion « Maisons illuminées »

Lors de la séance régulière du conseil municipal du 15 janvier dernier, il y a eu tirage, au hasard, de la personne gagnante de cette promotion hivernale. Sur les 90 coupons de participation déposés, 72 inscriptions se sont avérées conformes. Madame Lise Laroursière, citoyenne, a procédé à la pige. La gagnante 2017 d'une somme de 50 \$ est madame **Rachelle Tremblay** résidente du 100, rue de la Plage. Félicitations!

Centre d'accès communautaire Internet (CACI)

Depuis près d'une décennie, des cours d'initiation à l'utilisation d'un ordinateur sont gratuitement offerts au Centre communautaire. Une belle occasion de recevoir une formation de qualité au sein d'un groupe restreint (4 personnes). Pour répondre à vos besoins, la Municipalité vous invite à vous inscrire auprès de madame Odette Villemure au secrétariat municipal. Elle fournira les informations, répondra à vos questions et procédera aux inscriptions. Dépendamment de l'utilisation, il est possible que cette offre de service ne soit pas reconduite en 2019.

Cours de danse créative

Voici une toute nouvelle offre de cours destinée aux filles et garçons âgés entre 5 et 7 ans. Cette activité physique permet de développer le cardio et la souplesse. Aucune exigence vestimentaire n'est requise. Portez des vêtements extensibles (legging, chandail, souliers souples). Les cours ont lieu dans la petite salle (salle à miroirs) du Centre communautaire local au 50, chemin des Loisirs.

Titre du cours : Danse créative et base de ballet classique

Formatrice : Dominique Girard, 3 ans d'expérience en enseignement aux enfants, actuellement en formation à l'École supérieure de ballet du Québec

Coût : 100 \$. Le premier cours est offert à l'essai. L'inscription est payable au 2^{ème} cours.

Durée : Le samedi de 9 h 30 à 10 h 30, du 3 mars au 19 mai 2018 (12 semaines de 1 h)

Nombre d'inscriptions : Le nombre minimum est fixé à 4 et le maximum à 8.

La période d'inscription : Vous avez jusqu'au 24 février 2018 pour vous inscrire auprès de la formatrice. Inscription par téléphone 819 265-4704, par cellulaire 514 234-2002 ou par courriel girard19d@outlook.com. Voir la page Facebook « Les Petits Ballets ».

Pour informations locales, contactez Francine Buisson au 819 221-5678 ou par courriel : buissonf@cgocable.ca.

Recherche de chauffeurs ou chauffeuses pour l'été 2018

Vous avez envie de vous impliquer en tant que chauffeur ou chauffeuse d'une carriole tirée par un tracteur lors des visites guidées. Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre équipe. Nous offrons une petite compensation financière.

Si vous avez un peu de temps à donner, veuillez communiquer avec Paul-André Garceau par téléphone au 819 221-2839, poste 6 ou par courriel à l'adresse tourisme@st-elie-de-caxton.ca.

Règlement sur le déneigement et l'enlèvement de la neige - Rappel

Rappel du *Règlement 2014-001 sur le déneigement et l'enlèvement de la neige*, adopté en 2014 afin de faciliter et d'assurer l'entretien des chaussées l'hiver.

Ce règlement s'applique à **l'ensemble** du territoire de la municipalité.

Il est **défendu** à quiconque :

- De jeter de la neige sur toute rue, chaussée, trottoir entretenu ou sur toute propriété de la Municipalité.
- D'enlever ou de couvrir de quelque façon que ce soit le sable ou toute autre substance abrasive étendue sur les trottoirs et sur certaines parties de la chaussée de toute rue.

Le responsable des travaux publics et la responsable de la réglementation d'urbanisme peuvent ordonner au propriétaire d'un immeuble d'enlever la neige et la glace se trouvant sur le domaine public en contravention au règlement dans un délai qu'il détermine, lequel ne peut excéder 72 heures.

En cas de défaut de se conformer à cet ordre ou en présence d'un danger imminent, la Municipalité peut enlever la neige ou la glace, aux frais du propriétaire.

Merci de votre collaboration!

Vous pouvez consulter le règlement dans son intégralité : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/reglement-2014-001-deneigement.pdf>

Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de la réglementation et de l'environnement

À la recherche d'artistes ou d'artisans pour le Garage de la culture

Vous avez le goût de partager votre passion ou de faire connaître votre art, le Garage de la culture vous offre l'occasion de créer ou d'exposer cet été.

Pour obtenir des informations ou vous inscrire dans notre programmation, veuillez communiquer avec Keith Baril au 819 221-2839, poste 6.

Accueil des nouveaux propriétaires résidents - Nouvelle formule

Depuis 2006, les nouveaux propriétaires résidents permanents recevaient un panier de bienvenue lors de leur arrivée dans la municipalité. Cette formule ne répondant plus aux capacités et aux besoins des partenaires locaux, nous avons actualisé la formule.

A compter de 2018, tous les nouveaux propriétaires résidents permanents ou saisonniers seront invités à participer au dernier jeudi « 5 à 7 » du mois d'août. Ils seront présentés à la population, recevront un exemplaire du livre [Saint-Élie, l'histoire de chez nous](#) de Gaétan Thériault et auront un premier contact avec la population caxtonnienne.

La Municipalité continuera de remettre à chaque nouvel acheteur une pochette de bienvenue. Son contenu sera actualisé annuellement.

La procédure d'accueil des nouveaux propriétaires résidents est disponible sur le site Web municipal : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/accueil-nouveaux-arrivants-2018---procedure-web-vf-20180209111648.pdf>

Pour information additionnelle, contactez Francine Buisson à l'adresse courriel : buissonf@cgocable.ca

Statistiques du site Web municipal pour le mois de janvier 2018

- site municipal : **6 377** visites et **23 041** pages consultées
- site tourisme : **3 619** visites et **12 179** pages consultées

Suivi des abandonnements à nos deux infolettres :

- 10 novembre 2017 : **276** abonnés à l'infolettre municipale et **938** abonnés à l'infolettre touristique
- 31 janvier 2018 : **370** abonnés à l'infolettre municipale et **1 170** abonnés à l'infolettre touristique

Appel de candidature - Recrutement d'étudiants et d'étudiantes

La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour combler les postes suivants pour la saison estivale 2018 :

Journaliers aux travaux publics (voirie, entretien des parcs et nettoyage)

- Tonte de pelouse, arrosage de fleurs
- Horticulture
- Surveillance d'activités ou autres
- Menus travaux d'entretien

Camp de jour et service de garde (durée : 25 juin au 11 août 2018, du lundi au vendredi)

- 1 animateur ou animatrice pour le camp
- 2 aides-animateurs ou animatrices

Service du tourisme de la Municipalité

Divers postes seront à combler, sans toutefois engager la Municipalité sur le nombre de postes et le nombre d'heures; à titre indicatif :

Chef guide ou guide au bureau d'accueil touristique

- Prise des réservations
- Service à la clientèle
- Animation des visites guidées
- Utilisation d'une caisse enregistreuse

Préposé ou préposée à l'accueil

- Service à la clientèle
- Animation de l'exposition
- Utilisation d'une caisse enregistreuse

Exigences générales pour tous les postes

- Être âgé(e) de 16 ans ou plus au 1^{er} mai 2018
- Être disponible pour travailler sur des horaires flexibles, semaine et fin de semaine
- Être disponible au moment de l'appel au travail
- Être étudiant ou étudiante à temps complet tel que reconnu par l'institution fréquentée durant toute la session d'hiver précédant la période d'emploi
- Poursuivre des études à temps complet tel que reconnu par l'institution fréquentée à la session d'automne suivant la période d'emploi

La période d'inscription pour les emplois étudiants à l'été 2018 est du 12 février au 2 mars 2018.

En tout temps, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton se réserve le droit de demander une preuve de fréquentation scolaire et de résidence.

Durée de l'emploi : juin à octobre 2018 (sauf camp de jour et service de garde)

Tous les curriculum vitae seront acceptés. Par contre, nous accorderons la priorité aux étudiants et étudiantes d'études collégiales et universitaires.

La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est assujettie à la Loi à l'égalité en emploi. À cette fin, elle invite les femmes, les membres des minorités ethniques ou visibles, les autochtones et les personnes handicapées qui poursuivent leurs études à temps plein à poser leur candidature.

Envoyez votre C.V. et une lettre de motivation indiquant le poste pour lequel vous postulez à la Maison du citoyen au 52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, G0X 2N0, par télécopieur 819 221-4039 ou par courriel : direction@st-elie-de-caxton.ca à l'attention de madame Manon Shallow, **jusqu'au 2 mars 2018 à 16 h.**